JE SUIS JEUNE

SAINT-HERBLAIN VILLE ACTIVE POUR SA JEUNESSE

3/17 ans



Mes vacances de Noël 2026

Offres de loisirs
Accueils de loisirs

00000 00055

saint-herblain
La Ville

saint-herblain.fr

Les vacances, c'est un formidable moment collectif d'amusement et de découvertes. À Saint-Herblain, avec des tarifs adaptés et une offre très variée d'activités sportives, artistiques ou de loisirs, partout dans la ville, à tous les âges, nous favorisons l'accès de chaque jeune herblinois de 3 à 17 ans, à l'émancipation et l'épanouissement. Vous découvrirez, à travers ce guide, de nombreuses activités, stages et accueils de loisirs où chaque enfant pourra trouver sa place. Très bonnes vacances de fin d'année !

Bertrand Affilé
Maire de Saint-Herblain
Premier Vice-président
de Nantes Métropole

Sarah Tendron
Adjointe au Maire
en charge de l'éducation

Étienne Lechat
Adjoint au Maire
en charge de la jeunesse

Programme vacances de Noël 2026
« Offre 3/17 ans »
Hôtel de Ville de Saint-Herblain
02 28 25 20 00 - saint-herblain.fr
Directeur de publication : Bertrand Affilé, Maire de Saint-Herblain, Premier Vice-président de Nantes Métropole
Coordination : Audrey Gerbaud, responsable du pôle projets et supports de communication
Maquette : Élodie Mamet
Photos : Shutterstock, Magnific

Impression Offset 5
1 100 ex
Novembre 2026

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC
10-31-1300
www.pefc-france.org

Sommaire

- **Offres de loisirs** 10/13 ans et 14/17 ans . . . 3
- **Accueils de loisirs** 3/10 ans 6

Fiches de réservation . . . . . 10 et 11

Le droit aux loisirs pour tous les jeunes

La Ville de Saint-Herblain accueille tous les enfants quels que soient leurs différences, leurs handicaps, ou leurs particularités. Elle s'engage à mettre en place un accueil adapté, dans la mesure de ses possibilités, à chaque enfant, à travers un projet d'intégration défini par les parents, l'enfant et l'équipe d'animation en lien avec le projet de l'accueil de loisirs. Pour cela, une rencontre au préalable avec la famille et/ou les personnes qui s'occupent de l'enfant est indispensable. N'hésitez pas à signaler toute difficulté ou handicap de votre enfant lors de l'inscription. Vous serez mis en contact avec la personne responsable de l'activité afin de préparer au mieux son accueil.

Une offre jeunesse soutenue par la CAF

La Ville de Saint-Herblain est soutenue financièrement par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Loire-Atlantique, dans le cadre de son service accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire et de son offre de loisirs.

MON PROGRAMME DE LOISIRS

& 10/13 ANS 14/17 ANS



Inscriptions 10-13 ans à partir du mercredi 2 décembre

Dès 7 h via l'Espace familles ou dès 8 h 30 à l'accueil du Carré des services (fiche de réservation page 10)

Inscriptions 14-17 ans dès maintenant (page 5)

DIRECTION SPORTS, JEUNESSES, ET VIE ASSOCIATIVE

Le Carré des services publics
15 rue d'Arras - 02 28 25 22 60
Adresse postale :
Mairie de Saint-Herblain
DSJVA - BP 50167
2 rue de l'Hôtel-de-Ville
44802 Saint-Herblain Cedex
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
espace-familles.saint-herblain.fr

LOISIRS 10/13 ANS

Pendant les vacances de Noël, profitez des offres de loisirs proposées par la Ville et adaptées à toutes vos envies. Certaines activités sont même gratuites.

Infos pratiques

Lieux et horaires

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h
Dans 2 centres socioculturels

Semaine du 28 au 31 décembre 2026

- **au Sillon**
12 bis av. des Thébaudières
Quartier Nord

- **au Grand B**
11 rue de Dijon
Quartier Est

Comment s'inscrire ?

À partir du **mercredi 2 décembre** :
- dès 7 h via l'Espace familles
- dès 8 h 30 à l'accueil du Carré des services, 15 rue d'Arras (fiche de réservation page 10, uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles).

Seuls les dossiers à jour pour l'année 2026/27 sont pris en compte.

Les tarifs (sauf animations gratuites)

Selon quotient familial. Plusieurs tarifs selon les activités. Consultez le tableau ci-dessous et multipliez votre quotient familial par le taux d'effort pour connaître le montant de chaque activité. Un simulateur est également à disposition sur le site de la Ville.

Tarifs	Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1 000	Tarif plafond
Niveau 1	0,50 %	1,75 €	2,50 €	3,75 €	5 €	9,53 €
Niveau 2	1 %	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	19,08 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

En cas d'annulation anticipée, par écrit au plus tard le vendredi de la semaine précédant l'activité avant 12 h :
- via l'Espace familles, sur le calendrier de l'enfant
- ou directement à la direction sports, jeunesses et vie associative au Carré des services.

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Absence pour raison médicale : fournir un certificat au plus tard trois jours après le désistement :
- via l'Espace familles, rubrique « Signaler une absence »
- ou directement à la direction sports, jeunesses et vie associative au Carré des services.

Facturation unique
La facturation est groupée pour l'ensemble des réservations de la famille. Un paiement unique vous sera demandé à chaque échéance pour toutes les activités souscrites.

Animations

Du 28 au 31 décembre 2026 de 13 h 30 à 18 h

Centre socioculturel du Sillon
12 bis av. des Thébaudières - Quartier Nord

Lundi 28 décembre

Peinture sur verre
12 places - Tarif niveau 1

Grand jeu : Loup-garou géant
12 places - Gratuit

Mardi 29 décembre

Piscine du Petit Port (Nantes)
8 places - Tarif niveau 1
Départ du centre à 13 h 30. Venir avec son bonnet de bain (obligatoire), maillot de bain (short et caleçon non autorisés), lunettes de piscine et serviette.

Mercredi 30 décembre

Après-midi chill / jeux de société
12 places - Gratuit

Création d'un livre moodboard / goûter
12 places - Tarif niveau 1

Jeudi 31 décembre

Patinoire / fête du nouvel an
8 places - Tarif niveau 2
Horaires différents : 9 h - 17 h
RDV à 9 h au centre. Prévoir son pique-nique et des vêtements chauds (gants, chaussettes, bonnet).





Centre socioculturel Le Grand B
11 rue de Dijon - Quartier Est

Lundi 28 décembre
Après-midi chill / activité manuelle
12 places - Tarif niveau 1

Tournoi de jeux Switch
12 places - **Gratuit**

Mardi 29 décembre
Atelier pâtisserie : le chocolat en folie
12 places - Tarif niveau 1

Mercredi 30 décembre
Création de bijoux
12 places - Tarif niveau 1

Sortie ciné
12 places - Tarif niveau 2

Jeudi 31 décembre
Patinoire / fête du nouvel an
8 places - Tarif niveau 2
Horaires différents : 9 h - 17 h
RDV à 9 h au centre. Prévoir son pique-nique et des vêtements chauds (gants, chaussettes, bonnet).

En cas d'absence le jour même, merci de nous prévenir par téléphone au 02 28 25 23 49 ou via la messagerie de l'Espace familles

Infos pratiques

Comment s'inscrire ?

Inscrivez-vous dès maintenant via le QR code ci-joint.

Animations

Du 28 au 31 décembre 2026

PRJ du Carré des services
15 rue d'Arras - Quartier Est

Mardi 29 décembre
Patinoire
16 places - Tarif 8 €
Horaires : 9 h - 17 h
RDV à 9 h au PRJ du Carré des services. Prévoir son pique-nique et des vêtements chauds (gants, chaussettes, bonnet).

Jeudi 31 décembre
Atelier pâtisserie
12 places - Tarif 2 €
Horaires : 13 h 30 - 17 h. RDV à 13 h 30 au PRJ du Carré des services.



Retrouvez le détail des activités 14/17 ans dans La Prog' d'octobre-décembre, rubrique « Focus vacances ». Programme disponible en mairie, dans les PRJ, au Carré des services, dans les centres socioculturels, au Vigneau, à la MJC et sur saint-herblain.fr

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Pôle jeunesses au 02 28 25 23 49. Tous les rendez-vous sont fixés au PRJ du Carré des services, situé 15 rue d'Arras à Saint-Herblain.



MES VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS

3/10 ANS



Inscriptions à partir du lundi 23 novembre Dès 7 h via l'Espace familles, ou par courrier à la direction de l'éducation (fiche de réservation page 11)

La Ville de Saint-Herblain propose plusieurs accueils de loisirs répartis dans la commune pour les enfants scolarisés à partir de la petite section.

Un accueil de loisirs à la journée de 9 h à 16 h 45

Arrivée échelonnée à partir de 7 h 45 et départ jusqu'à 18 h (sauf les 24 et 31 décembre : fermeture à 17 h).

À fournir par les familles

- Une gourde au nom de l'enfant et un paquet de mouchoirs jetables
- Les enfants, en maternelle notamment, doivent avoir un sac avec des vêtements de rechange et, s'ils font la sieste, prévoir drap, couverture, doudou ; le tout au nom de l'enfant.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
9 rue de Charente
02 28 25 26 39
Mairie de Saint-Herblain
BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex
Ouvert lundi,
mercredi et vendredi
de 9 h à 17 h (en continu)
Mardi et jeudi de 9 h à 13 h
(accueil sur rendez-vous
possible dès 8 h)
espace-familles.saint-herblain.fr

Les accueils de loisirs pour les vacances de Noël

Accueil de loisirs Nelson Mandela

Maternelle - 3 à 6 ans (de la PS à la GS)
Élémentaire - 7 à 10 ans (du CP au CM2)
3 rue du Danube
02 28 25 27 25
Ouvert à la journée

Accueil de loisirs Stéphane Hessel

Maternelle - 3 à 6 ans (de la PS à la GS)
Élémentaire - 7 à 10 ans (du CP au CM2)
Rue Pauline Kergomard
02 28 25 27 02
Ouvert à la journée

Accueil de loisirs Bernardière/E. Renan

Maternelle - 3 à 6 ans (de la PS à la GS)
Élémentaire - 7 à 10 ans (du CP au CM2)
Rue de la Mayenne
02 40 43 67 83
Ouvert à la journée

À noter : l'accueil de loisirs de la Bernardière est fermé pour travaux de rénovation jusqu'en 2027. Afin de garantir les mêmes capacités d'accueil, l'accueil de loisirs est relocalisé dans les locaux de l'ancien collège Ernest Renan, rue de la Mayenne. Pour plus d'informations, contacter la direction de l'éducation : 02 28 25 26 39.

PS : petite section, GS : grande section

Tarifs et modalités pratiques d'inscription et de facturation pages 8 et 9.

Infos pratiques

familles

5 conseils pour bien s'inscrire à l'accueil de loisirs

1 Mettez à jour votre dossier et votre quotient familial via l'Espace familles avant l'ouverture des réservations

Prise en compte de la mise à jour sous 24 à 48 h pour vous permettre d'accéder aux services de réservation. **Suivez les étapes ! RDV sur :**

saint-herblain.fr ▶ services et démarches ▶ famille, enfance, jeunesse ▶ Espace familles

La mise à jour du quotient familial se fait via l'Espace familles, rubrique **mes démarches ▶ envoyer un document** afin de transmettre la nouvelle attestation CAF à jour.

2 Anticipez le choix de votre accueil de loisirs

L'offre d'accueil de loisirs est possible sur plusieurs sites. Pendant les vacances, vous pouvez déposer votre enfant dans un accueil **qui n'est pas dans votre quartier**.

3 Soyez à l'heure

Le nombre de places est limité et les places sont attribuées par ordre d'arrivée.

- Si le jour est en gris, l'accueil est complet.
- Vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente en cliquant sur le site. La case passe en violet.

4 Pensez collectif !

- Réservez ce dont vous avez besoin
- Évitez les annulations tardives, pour permettre aux autres familles de profiter des places restantes.

5 Gérez vos réservations

Consultez l'état de vos réservations dans votre planning. Vous pouvez ensuite modifier, ajouter ou supprimer une réservation au plus tard le **lundi 7 décembre 2026 à 8 h.** En dessous de cette date, rendez-vous dans la rubrique « Signaler une absence » (voir page 9).

Comment s'inscrire ?

- En inscrivant chacun de vos enfants via votre Espace familles **à partir du lundi 23 novembre à 7 h**
- ou via la fiche de réservation disponible dans les services, les accueils périscolaires, détachable page 11 ou téléchargeable sur saint-herblain.fr (uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles).

En ligne via l'Espace familles



1 Connectez-vous sur espace-familles.saint-herblain.fr
2 Sélectionnez l'enfant concerné
3 Choisissez l'activité souhaitée
4 Choisissez la structure d'accueil en fonction de l'âge de votre enfant
5 Réservez l'accueil en sélectionnant les jours dans le calendrier.

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles :

Par courrier :
Mairie de Saint-Herblain
Direction de l'éducation
BP 50167 - 44802
Saint-Herblain cedex

En déposant le formulaire :
Direction de l'éducation
9 rue de Charente
à Saint-Herblain

En cas d'annulation anticipée, par écrit au plus tard le lundi 7 décembre 2026 à 8 h

- via l'Espace familles, sur le calendrier de l'enfant
- ou directement à la direction de l'éducation

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus **sera facturée**.

Comment déclarer l'absence de votre enfant ?

Signalez impérativement l'absence de votre enfant au plus tard avant 10 h le jour même de l'absence :

- à la direction de l'éducation au 02 28 25 26 39
  et non à l'accueil de loisirs
- ou via l'Espace familles, rubrique "Signaler une absence".

Vous devrez fournir, dans les 3 jours suivant l'absence, votre justificatif ou un certificat médical (cachet de La Poste faisant foi).

L'absence ne sera pas facturée qu'à cette double condition. Une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif.

Modalités de facturation et de paiement

Facturation unique

La facturation est groupée pour l'ensemble des réservations de la famille. Un paiement unique sera demandé à chaque échéance pour toutes les activités souscrites.

Tous les jours réservés sont facturés. Réception d'une facture dans le mois qui suit les vacances. Règlement à effectuer à réception de la facture. Modes de paiement autorisés indiqués sur la facture.

Attention : une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif et peut faire l'objet d'un refus d'inscription aux vacances suivantes.

Modes de paiement privilégiés

1. Prélèvement automatique

Par mandat de prélèvement : formulaire d'adhésion au prélèvement automatique disponible via l'Espace familles dans la rubrique « factures » puis « choisir factures ». Le prélèvement SEPA s'effectue sur votre compte bancaire à la date mentionnée sur votre facture. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la direction de l'éducation afin de prendre rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches : 02 28 25 26 39.

2. Paiement en ligne, via l'Espace familles

Accessible 24h/24 et sécurisé, il facilite vos démarches et vous permet de régler avec votre carte bancaire via internet.

Les autres modes de paiement *restent ouverts aux familles ne pouvant avoir recours à ces deux modes de paiement, sous réserve de contacter la direction de l'éducation (02 28 25 26 39).*

Les « CESU » (Chèques Emploi Service Universel) ne sont pas autorisés actuellement pour le règlement des accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires.

Tarifs	Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarif plafond
Accueil de loisirs journée (repas inclus)	1 %	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	23,64 €
Accueil de loisirs journée (PAI* : repas fourni par la famille)	0,90 %	3,15 €	4,50 €	6,75 €	9 €	21,28 €
Accueil de loisirs après-midi (sans repas)	0,40 %	1,40 €	2 €	3 €	4 €	12,45 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.
*** PAI : Projet d'accueil individualisé**

À noter

Avant toute inscription, vous devez constituer ou mettre à jour votre dossier famille pour 2026-2027. Pensez à vérifier votre quotient familial et le modifier si besoin, afin d'ajuster les tarifs de vos activités.

Les familles sont invitées à être à jour de tout paiement avant toute nouvelle inscription aux services et activités proposés par la Ville. Documents disponibles auprès de la direction de l'éducation (02 28 25 26 39).

Si votre enfant a besoin de la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI), vous devrez obligatoirement fournir lors de son inscription un PAI Ville Éducation. Sans ce document, l'enfant ne pourra pas être accueilli et l'inscription sera refusée. Le PAI de l'école n'est pas applicable dans les activités extrascolaires. Vous n'avez aucune démarche à engager si vous avez déjà fourni ce PAI pour l'année 2026/2027.

FICHE D'INSCRIPTION LOISIRS
10/13 ANS VACANCES DE NOËL

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles
Fiche à retourner ou à déposer à la direction sports, jeunesses et vie associative
à partir du mercredi 2 décembre 2026
Carré des services, 15 rue d'Arras - 44800 Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom .....
Prénom .....
Né·e le .....
L'enfant a-t-il un PAI* ? oui ☐ non ☐
Si oui, il sera à transmettre à l'accueil du Carré des services : 02 28 25 22 60.
L'enfant est autorisé à rentrer seul après les activités : oui ☐ non ☐

Renseignements famille

Nom .....
Prénom .....
Tél .....
Mail .....

* PAI : Projet d'accueil individualisé

Du 28 au 31 décembre 2026

Centre socioculturel du Sillon

Date	Activités	Choix
lundi 28	Peinture sur verre	
	Grand jeu : Loup-garou géant	
mardi 29	Piscine du Petit Port (Nantes)	
merc. 30	Après-midi chill / jeux de société	
	Création d'un livre moodboard / goûter	
jeud. 31	Patinoire / fête du nouvel an	

Centre socioculturel Le Grand B

Date	Activités	Choix
lundi 28	Après-midi chill / activité manuelle	
	Tournoi de jeux Switch	
mardi 29	Atelier pâtisserie : le chocolat en folie	
merc. 30	Création de bijoux	
	Sortie ciné	
jeud. 31	Patinoire / fête du nouvel an	

Venir avec son bonnet de bain (obligatoire), maillot de bain (short et caleçon non autorisés), lunettes de piscine et serviette.

Prévoir des vêtements chauds (gants, chaussettes, bonnet).

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE À UNE ACTIVITÉ : la veille à 12 h.

DATE LIMITE D'ANNULATION : **le vendredi de la semaine précédent l'activité à 12 h**. Exemple : pour une activité ayant lieu le lundi 28 décembre, la date limite d'annulation est le vendredi 25 décembre à 12 h. Uniquement par écrit (papier, messagerie de l'Espace familles).

Fait à .....
le .....
Signature

Cadre réservé à l'administration

Date : .....

Heure : .....

FICHE D'INSCRIPTION ACCUEILS DE LOISIRS
3/10 ANS VACANCES DE NOËL

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles
Fiche à retourner à la direction de l'éducation à partir du lundi 23 novembre 2026
Par courrier : Mairie de Saint-Herblain - Direction de l'éducation,
BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex
ou à déposer directement : 9 rue de Charente à Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom .....
Prénom .....
Né·e le .....
L'enfant a-t-il un PAI* ?
oui ☐ non ☐

Si, oui, un PAI* spécifique est obligatoire pour l'accueil de loisirs (le PAI* de l'école n'est pas applicable dans les activités périscolaires et extrascolaires). Contacter la direction de l'éducation : 02 28 25 26 39.

Sans ce document PAI* Ville, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

Renseignements famille

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....
Tél .....
(indiquer un n° de téléphone où vous pouvez être contacté·e rapidement par nos services lors du traitement des inscriptions)

* PAI : Projet d'accueil individualisé

Accueil de loisirs (1er choix) : .....
Accueil de loisirs (2e choix) : .....
À défaut de place dans vos deux premiers choix, acceptez-vous un autre accueil de loisirs : ☐ oui ☐ non
Si non, inscription automatique en liste d'attente dans l'accueil de loisirs 1er ou 2e choix

Date	Journée	Date	Journée
21 DÉC.	☐	28 DÉC.	☐
22 DÉC.	☐	29 DÉC.	☐
23 DÉC.	☐	30 DÉC.	☐
24 DÉC.	☐	31 DÉC.	☐
25 DÉC. FÉRIÉ		1ER JAN. FÉRIÉ	

Rappel

La réservation à une journée d'accueil de loisirs est ferme et définitive et sera facturée.

Fait à .....
le .....
Signature

ATTENTION : cette fiche de réservation ne sera pas traitée par nos services si vos dossiers famille et enfant ne sont pas à jour. Fiche à retourner par courrier postal ou à déposer directement à la direction de l'éducation.

DISPONIBLES

DANS LES LIEUX PUBLICS DE VOTRE VILLE

Des offres pour chaque période de vacances











Des offres de séjours d'été 5/17 ans



Un guide pratique annuel 3/17 ans



Le programme trimestriel des 14/25 ans



Pour recevoir chaque semaine les événements, bons plans et toutes les aides pour les ados.

Pour suivre l'actualité ados du Pôle Jeunesses.

Ne pas jeter sur la voie publique